

Neuilly-sur-Marne

Salle de conférence La Chapelle
EPS Ville-Évrard
202, avenue Jean Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne

Accès

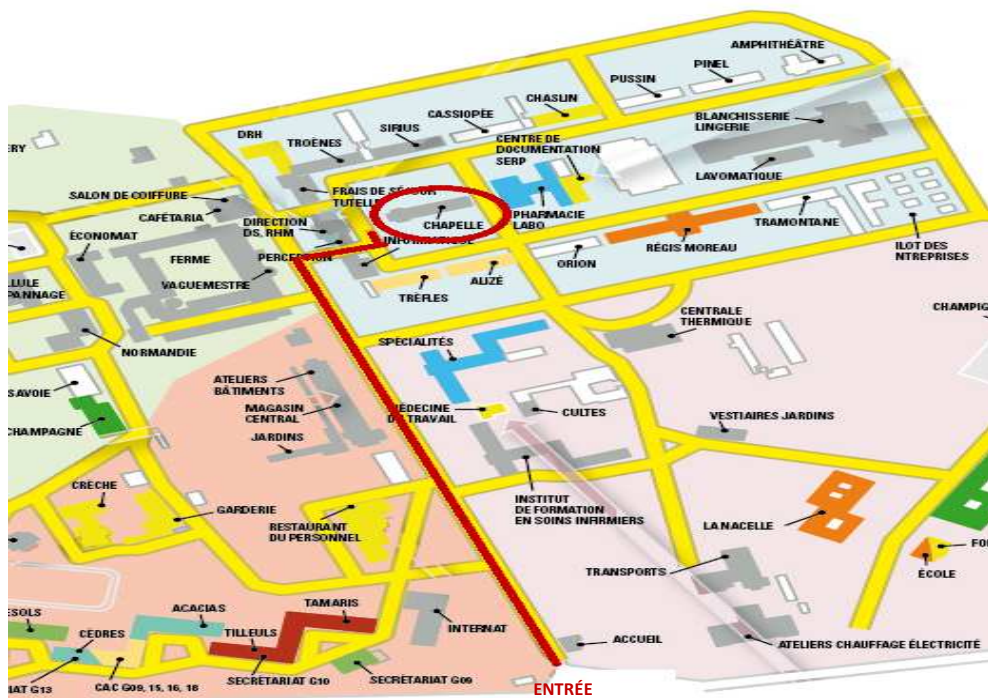
RER A :

Direction Marne-La-Vallée - Arrêt Neuilly-Plaisance
puis bus 113 direction Chelles - arrêt Ville-Évrard

RER E :

Direction et arrêt Chelles-Gournay
puis bus 113 direction Nogent-sur-Marne - arrêt Ville-Évrard

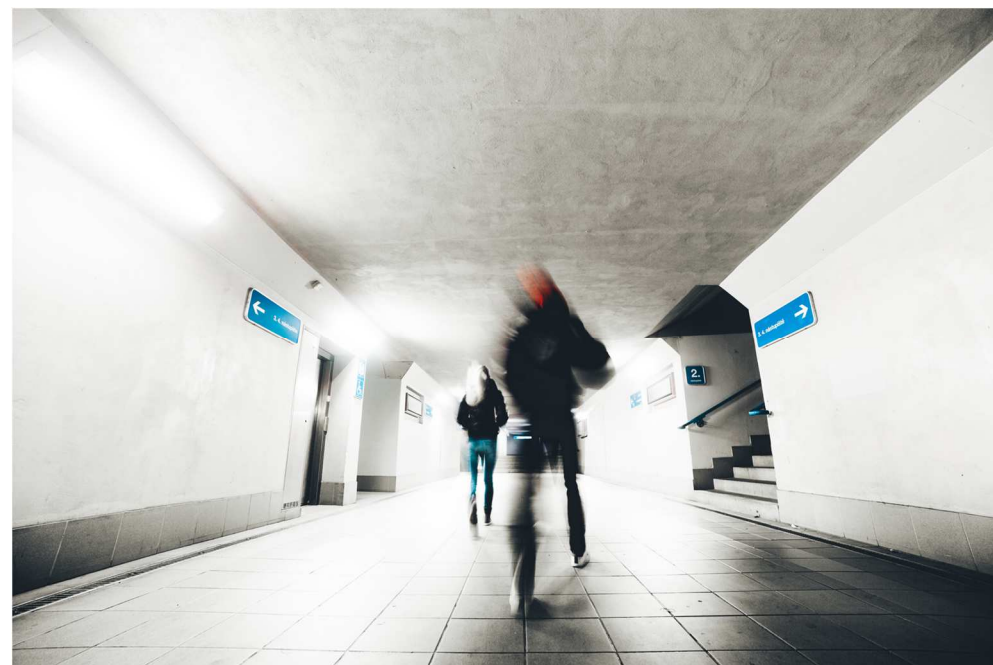
Plan



VILLE-ÉVRARD

Journée d'étude autour du programme FASDA
(Faciliter l'accès aux soins psychiatriques pour
les demandeur.e.s d'asile)

« Frontières invisibles : regards croisés sur la santé mentale des demandeur.e.s d'asile »



Date

Vendredi 14 février 2020
9h00 - 17h00

Lieu

EPS Ville-Évrard
Salle de conférence de La Chapelle
Neuilly-sur-Marne

Inscriptions

Inscription gratuite et obligatoire
Par mail : n.mary@epsve.fr
Par tél.: 01 43 09 30 76
N° agrément formation continue 1193PO02593



Argumentaire

Les problèmes de santé mentale que rencontrent les demandeur.e.s d'asile sont importants ; ils ont de forts retentissements sur l'ensemble de leur vie, et notamment sur leurs démarches administratives, comme cela a été rappelé récemment (Comede, 2017). Les rapports et études, tout comme les acteurs de terrain, qu'ils se trouvent dans les structures d'accueil (CADA et HUDA) ou dans les services de soins psychiatriques, soulignent les difficultés dans la prise en charge de cette problématique.

Quelles interventions proposer (sociales, psychiatriques, culturelles...), dans quelles conditions le faire et comment permettre aux personnes d'y accéder ? Quel rôle jouent les consultations spécialisées et les secteurs de psychiatrie publique ? Et d'abord, faut-il même proposer un soin à tous ceux qui ne vont pas bien, qui ne dorment pas bien, qui font des cauchemars, qui sont tristes, qui cogitent ? D'autres formes d'intervention sont-elles à envisager, qui tiennent compte à la fois des besoins des personnes et des contraintes de leur situation ?

Ces questions s'ancrent dans des problématiques familières au monde de l'action sociale et celui des soins psychiatriques. D'une part, celle de la qualification des vécus et des comportements en termes de symptômes. Ceci a pour effet de privilégier une approche sanitaire et individuelle au détriment d'enjeux politiques, sociaux et collectifs. D'autre part, celle de l'accès aux soins psychiatriques dans des contextes de vie marqués par les ruptures : assurer une cohérence et continuité des prises en charge entre équipes sociales et psychiatriques est une gageure, dans un contexte de turn-over frénétique des équipes sociales et de ruptures de parcours social et psychiatrique des usagers. Celle de la définition de la façon d'agir, enfin. Face aux limites des alternatives binaires : la personne relève-t-elle d'une prise en charge psychiatrique ou pas ? Faut-il faire quelque chose ou rien ?, se pose la question de définir l'intervention de façon plus souple, où la santé mentale est abordée d'une façon plus globale que par la seule consultation ou hospitalisation psychiatrique et la prise de médicaments, par l'engagement d'un ensemble d'actions permettant à la personne de tenir, de faire face, voire d'aller mieux.

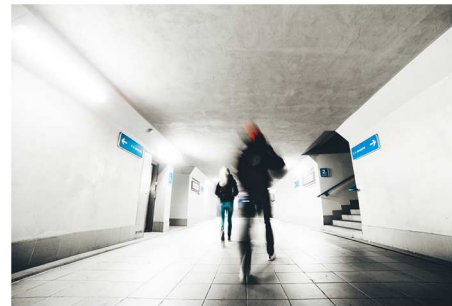
La recherche-action FASDA (Faciliter l'accès aux soins psychiatriques pour les demandeur.e.s d'asile), menée par l'EPS de Ville Evrard (co-financement Direction Générale des Étrangers en France (DGEF)), vise à expérimenter des formes alternatives de réponse à cette situation. Ses principaux objectifs sont :

- la compréhension des freins et leviers pour une meilleure prise en charge coordonnée de ces problématiques
- le repérage de la souffrance psychique chez les demandeur.e.s d'asile
- leur orientation vers les structures adaptées (de soins, culturelles, sportives...)
- l'étayage psychosocial des demandeur.e.s d'asile
- le travail auprès des intervenants de première ligne et la constitution de réseaux autour de ces questions

Pourquoi et comment repérer la souffrance psychique chez les demandeur.e.s d'asile et qu'en faire ? En dehors de la consultation, comment déployer un travail orienté vers un étayage, au travers d'une inscription dans le territoire et d'activités culturelles, sportives, citoyennes ? Quelles en sont les conditions, les apports, mais aussi les limites ?

La présente journée d'études vise à discuter ces premiers résultats du programme FASDA en croisant les regards de différents acteurs (chercheurs et professionnels du champ de la psychiatrie et de la demande d'asile) sur leurs façons d'approcher la santé mentale de personnes demandeuses d'asile. L'objectif étant de penser et diffuser d'autres manières de prendre en compte la santé mentale des demandeur.e.s d'asile.

¹ CADA : centre d'accueil pour demandeurs d'asile. HUDA : hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile.



Programme

9h00	<i>Accueil des participants</i>
9h15	<i>Ouverture</i> Madame Sophie Albert , Directrice générale, EPS Ville-Évrard Dr Laurent Vassal , Président de CME, EPS Ville-Évrard Dr Wanda Yekhlief , Responsable du pôle CRISTALES, EPS Ville-Évrard
9h45	<i>La santé mentale des demandeur.e.s d'asile</i> Livia Velpry (Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris8, Cermes3) Ludovic Delaplace (Anthropologue, Université Paris Nanterre) Ana Marques (Sociologue, responsable du programme FASDA, EPS Ville-Évrard)
11h	<i>Pause café</i>
11h20	<i>Accès aux soins ? Accès aux soins !</i> Dr Sandrine Bonnel (Responsable de l'EMPP La Boussole et chef du pôle 93G11, EPS Ville-Évrard) Brigitte Barrou (Anthropologue, directrice adjointe à l'HUDA Fort d'Aubervilliers, ADOMA) Frédéric Morestin (Ergothérapeute, FASDA, EPS Ville-Évrard)
12h45	DEJEUNER LIBRE
14h00	<i>Étayage psycho-social, promotion de la santé, ancrage territorial</i> Héloïse Poulain (Ergothérapeute, doctorante en Santé Publique Aix-Marseille Université, Coco Velten) Pascale Giffard-Bouvier (Ergothérapeute, FASDA, EPS Ville-Évrard) Élise Nebri (Intervenante sociale, CADA Villemomble, ADOMA)
15h20	<i>Pause café</i>
15h40	<i>Temps d'échanges réflexifs entre les intervenants et avec la salle</i>
16h20	<i>Synthèse et perspectives (Ana Marques et Livia Velpry)</i>
16h45	<i>Conclusion</i> par le Dr Daniel Pinède (Psychiatre référent Santé Mentale, ARS – Délégation Départementale de Seine Saint Denis)